

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)
Extrait du registre des
délibérations du Conseil Municipal
n° 24-2018

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	13/04/2018
Présents	12
Absents	11
Procurations	3
Votants	15

Par suite d'une convocation en date du treize avril deux mille dix-huit, les membres composant le Conseil municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis à la Mairie de MIREPOIX (Ariège) **le vingt avril deux mille dix-huit à vingt heures trente**, sous la présidence de Nicole QUILLIEN, Maire.

Présents : QUILLIEN Nicole, GARCIA Pierre, CAUX Xavier, DILLON Valérie, CATALA Fabien, SARRAIL Claudine, CIBIEL Christian, ROUGÉ Pierre, ESCANDE Jacques, BOURDONCLE Stéphane, SAINT MARTIN Jean, ABELLANET LE MINEZ Monique.

Procurations : ALBAN Marie-Françoise à Pierre GARCIA, CAZANAVE Véronique à Claudine SARRAIL, PEISER Jean-Luc à Jean SAINT MARTIN.

Absents : ALBAN Marie-Françoise, JOLIBERT Marie-Christine, LEVENARD Christian, CAZANAVE Véronique, VIDAL Candy, BERSANS Muriel, ANGLADE Jordane, MARIEIRO Fabienne, BIARD Ludovic, BAJAN Andrée, PEISER Jean-Luc.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La Présidente ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Monsieur Pierre ROUGÉ est désigné, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Objet : Admission en non-valeur de produits irrécouvrables

Madame le Maire précise que certaines recettes sur les exercices précédents n'ont toujours pas été recouvrées, malgré toutes les recherches et poursuites engagés par le Trésor Public. Ce dernier demande, en conséquence, au Conseil Municipal de se prononcer sur l'admission en non-valeur de plusieurs titres pour un montant total de 4 845.16 €.

Les crédits budgétaires relatifs à cette procédure sont à inscrire au chapitre 65 « autres charges de gestion courante » et plus particulièrement à l'article 654 « pertes sur créances irrécouvrables ».

Madame le Maire demande au Conseil de se prononcer.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de sa Présidente, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** l'admission en non-valeur des titres, dont le détail est joint en annexe, pour un montant global de 4 845.16 € ;
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget 2018 ;
- **Charge** Madame le Maire d'accomplir toutes les formalités utiles pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus,
et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,


Nicole QUILLIEN

1^{er} Adjoint délégué aux Finances
Suppléant de M^{me} Le Maire


Pierre GARCIA

REÇU EN PREFECTURE

le 24/04/2018

Application agréée E-legalite.com

009025

TRES. MIREPOIX

Etat des présentations et admissions en non-valeur

20000 MIREPOIX

ORIGINE DOCUMENT

Numéro du poste comptable : 009025 TRES. MIREPOIX
Budget collectivité : MIREPOIX

REÇU EN PREFECTURE

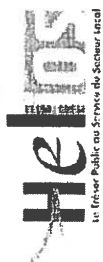
le 24/04/2018

Application agréée E-legalite.com

009025

TRES. MIREPOIX

Exercice 2017



20000 MIREPOIX

Pièces irrécouvrables des collectivités et établissements locaux

Arrêtées à la date du 01/03/2017

Numéro de la liste : 203110133

Le comptable public soussigné expose qu'il n'a pu procéder au recouvrement des pièces portées sur l'état ci-après, en raison des motifs énoncés.

Il demande, en conséquence, l'admission en non-valeurs de ces pièces pour le montant total de :
77,70 €

Edition du 01/03/2017

Page 1

REÇU EN PREFECTURE

le 24/04/2018

Application agréée E-legalite.com

70_DE-009-210901948-20180420-2402018-DE

009025

TRES. MIREPOIX



20000 MIREPOIX

Pièces irrécouvrables des collectivités et établissements locaux

Arrêtées à la date du 21/07/2009

Numéro de la liste : 203110133

Nature juridique	Exercice pièce	Référence de la pièce	N° ordre	Imputation budgétaire de la pièce	Nom du redevable	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation
Inconnue	2008	T-292	1	7067	JOLIBERT SEBASTIEN	77,70	Poursuite sans effet
					TOTAL	77,70	

A MIREPOIX, le 21/07/2009

Le Comptable Public,
MATEO Jocelyne

Liste : - acceptée
- refusée

A MIREPOIX, le
L'ordonnateur :
Nicole QUILLIEN

REÇU EN PREFECTURE

le 24/04/2018

Application agréée E-legalite.com

009025

TRES. MIREPOIX

Etat des présentations et admissions en non-valeur

20000 MIREPOIX

ORIGINE DOCUMENT

Numéro du poste comptable : 009025 TRES. MIREPOIX
Budget collectivité : MIREPOIX

REÇU EN PREFECTURE

le 24/04/2018

Application agréée E-legalite.com



20000 MIREPOIX

Pièces irrécouvrables des collectivités et établissements locaux

Arrêtées à la date du 21/02/2018

Numéro de la liste : 3172300033

Le comptable public soussigné expose qu'il n'a pu procéder au recouvrement des pièces portées sur l'état ci-après, en raison des motifs énoncés.

Il demande, en conséquence, l'admission en non-valeurs de ces pièces pour le montant total de :
1 944,08 €



20000 MIREPOIX

Pièces irrécouvrables des collectivités et établissements locaux
Arrêtées à la date du 21/02/2018

Numéro de la liste : 3172300033

Nature juridique	Exercice pièce	Référence de la pièce	N° ordre	Imputation budgétaire de la pièce	Nom du redevable	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation
Inconnue	2013	T-493	1	7067--	CAMPEDEL SABRINA	11,48	Poursuite sans effet
	2014	T-269	1	7067--	CAMPEDEL SABRINA	32,00	Poursuite sans effet
	2014	T-83	1	7067--	CAMPEDEL SABRINA	208,00	Poursuite sans effet
	2014	T-84	1	7067--	CAMPEDEL SABRINA	109,20	Poursuite sans effet
	2015	T-193	1	7067--	CAMPEDEL SABRINA	124,80	Poursuite sans effet
	2015	T-206	1	7067--	LESERGENT NADEGE	83,20	Poursuite sans effet
	2015	T-239	1	7067--	LESERGENT NADEGE	83,20	Poursuite sans effet
	2015	T-36	1	7067--	CAMPEDEL SABRINA	335,40	Poursuite sans effet
	2015	T-479	1	7067--	CAMPEDEL SABRINA	273,00	Poursuite sans effet
	2016	T-183	1	7067--	CLIVAZ Marjolaine	140,40	PVC
	2016	T-93	1	7067--	CAMPEDEL SABRINA	119,60	Poursuite sans effet
	2017	T-141	1	7067--	CAMPEDEL SABRINA	163,80	Poursuite sans effet
	2017	T-153	1	7067--	CAMPEDEL SABRINA	104,00	Poursuite sans effet
	2017	T-44	1	7067--	CAMPEDEL SABRINA	156,00	Poursuite sans effet
						1944,08	

Liste : - acceptée
- refusée
A MIREPOIX, le 21/02/2018

L'ordonnateur :
Nicole QUILLIEN
Le Comptable Public,
MATEO Jocelyne

REÇU EN PREFECTURE
le 24/04/2018

Application agréée E-legalite.com

009025

TRES. MIREPOIX

Etat des présentations et admissions en non-valeur

20000 MIREPOIX

ORIGINE DOCUMENT

Numéro du poste comptable : 009025 TRES. MIREPOIX

Budget collectivité : MIREPOIX

REÇU EN PREFECTURE

le 24/04/2018

Application agréée E-legalite.com

70_DE-009-210901948-20180420-2402018-DE



20000 MIREPOIX

Pièces irrécouvrables des collectivités et établissements locaux

Arrêtées à la date du 01/03/2017

Numéro de la liste : 2699110233

Le comptable public soussigné expose qu'il n'a pu procéder au recouvrement des pièces portées sur l'état ci-après, en raison des motifs énoncés.

Il demande, en conséquence, l'admission en non-valeurs de ces pièces pour le montant total de :
2 823,38 €

009025

TRES. MIREPOIX



20000 MIREPOIX

Pièces irrécouvrables des collectivités et établissements locaux

Arrêtées à la date du 20/09/2017

Numéro de la liste : 2699110233

Nature juridique	Exercice pièce	Référence de la pièce	N° ordre	Imputation budgétaire de la pièce	Nom du redevable	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation
Particulier	2014	T-35	1	70878--	ANDRE TONY Nc	395,56	NPAI et demande renseignement négative
Inconnue	2014	T-267	1	7067--	BOUGIER CLAUDI STEPHA	31,20	Poursuite sans effet
Inconnue	2012	T-336	1	7067--	BRAGNARA CAROLINE Nc	13,00	perquisition et demande renseignement négative
Inconnue	2013	T-136	1	7067--	BRAGNARA CAROLINE Nc	15,60	Poursuite sans effet
Inconnue	2013	T-258	1	7067--	BRAGNARA CAROLINE Nc	49,40	Poursuite sans effet
Inconnue	2013	T-62	1	7067--	BRAGNARA CAROLINE Nc	46,80	Poursuite sans effet
Inconnue	2015	T-222	1	7067--	BRAGNARA CAROLINE Nc	26,00	Poursuite sans effet
Particulier	2016	T-374	1	7067--	BRINGUIER Yoan	28,60	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-268	1	7067--	BUSSON AMANDA	26,00	Poursuite sans effet
Inconnue	2014	T-340	1	70323--	CAMPOS AUDE Nc	144,59	Poursuite sans effet
Inconnue	2015	T-279	1	70323--	CHIKITOU JEANNINE Nc	50,00	Poursuite sans effet
Inconnue	2013	T-292	1	70323--	DA SILVA Marie Josee	120,50	Poursuite sans effet
Inconnue	2014	T-343	1	70323--	DA SILVA Marie Josee	130,25	Poursuite sans effet
Particulier	2014	T-450	1	7067--	DEDULLE Celine	31,20	Poursuite sans effet
Particulier	2016	T-156	1	7067--	DRAGUIN Severine	20,80	RAR inférieur seuil poursuite
Inconnue	2010	T-156	1	7067--	FERREST PASCAL Nc	48,10	Poursuite sans effet
Inconnue	2010	T-157	1	7067--	FERREST PASCAL Nc	48,10	Poursuite sans effet

REÇU EN PREFECTURE

le 24/04/2018

Application agréée E-legalite.com

70_DE-009-210901948-20180420-2402018-DE

Inconnue	2010	T-272	1	7067--	FERREST PASCAL Nc	114,70	Poursuite sans effet
Inconnue	2010	T-401	1	7067--	FERREST PASCAL Nc	95,00	Poursuite sans effet
Inconnue	2009	T-565	1	7067--	FERREST PASCAL Nc	66,90	Poursuite sans effet
Inconnue	2011	T-115	1	7067--	FERREST PASCAL Nc	102,60	Poursuite sans effet
Inconnue	2011	T-135	1	7067--	FERREST PASCAL Nc	87,40	Poursuite sans effet
Inconnue	2011	T-312	1	7067--	FERREST PASCAL Nc	106,40	Poursuite sans effet
Inconnue	2011	T-53	1	7067--	FERREST PASCAL Nc	91,20	Poursuite sans effet
Inconnue	2012	T-30	1	7067--	FUGERAY ALINE Nc	19,00	NPAI et demande renseignement négative
Particulier	2016	T-293	1	7067--	HERNANDEZ CONDETTE Em	26,00	RAR inférieur seuil poursuite
Inconnue	2015	T-66	1	7067--	HEROUALI LARBI	7,80	RAR inférieur seuil poursuite
Inconnue	2013	T-260	1	7067--	HEURTEBISE WILLIS Nc	26,00	NPAI et demande renseignement négative
Inconnue	2014	T-156	1	7067--	LAMBERT PASCALINE Nc	54,60	Poursuite sans effet
Inconnue	2015	T-200	1	7067--	LAMBERT PASCALINE Nc	67,60	Poursuite sans effet
Inconnue	2013	T-138	1	7067--	MARLOT BELINDA	18,20	Poursuite sans effet
Inconnue	2013	T-263	1	7067--	MARLOT BELINDA	62,40	Poursuite sans effet
Inconnue	2013	T-64	1	7067--	MARLOT BELINDA	46,80	Poursuite sans effet
Inconnue	2011	T-206	1	70323--	PEGOSOF YSSANKA Nc	75,00	Poursuite sans effet
Inconnue	2012	T-475	1	7067--	REY BRUNO	12,00	Poursuite sans effet
Inconnue	2013	T-265	1	7067--	REY BRUNO	67,60	Poursuite sans effet
Inconnue	2013	T-33	1	7067--	RIOU CHARLES	44,20	Poursuite sans effet
Inconnue	2015	T-226	1	7067--	RIOU CHARLES	36,40	Poursuite sans effet
Inconnue	2013	T-65	1	7067--	RIOU CHARLES Maury Sa	41,60	Poursuite sans effet
Inconnue	2014	T-276	1	7067--	RIOU CHARLES Maury Sa	10,40	Poursuite sans effet
Inconnue	2013	T-140	1	7067--	RODRIGUES SOPHIE Nc	18,20	Poursuite sans effet
Inconnue	2012	T-155	1	7067--	ROUTYA LOUISE	46,80	Poursuite sans effet
Inconnue	2014	T-160	1	7067--	SELLIER ELIAN	54,60	Poursuite sans effet
Inconnue	2014	T-278	1	7067--	SELLIER ELIAN	33,80	Poursuite sans effet
Inconnue	2014	T-44	1	7067--	SELLIER ELIAN	80,60	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-227	1	7067--	TARKHI Mohamed	18,20	Poursuite sans effet
Société	2016	T-381	1	70323--	BRUGGER TOBIAS	28,00	Poursuite sans effet

Société	2015	T-2650660233	1	--	COEFFARD CHRISTINE	28,00	RAR inférieur seuil poursuite
Association	2017	T-116	1	7067--	ECOLE PRIVEE ST MAURI	0,20	RAR inférieur seuil poursuite
Société	2016	T-391	1	70323--	LE COMPTOIR DE MANON	8,88	RAR inférieur seuil poursuite
Société	2015	T-201	1	7067--	SABRI	0,60	Poursuite sans effet
TOTAL						2 823,38	

A MIREPOIX, le 20/09/2017

Le Comptable Public,
MATEO Jocelyne

MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

REÇU EN PREFECTURE

le 24/04/2018

Application agréée E-legalite.com